

# Annexe 6 : Définition des périmètres d'intervention (Pint)

20.09.2016

<b>Abrév.</b>	<b>Notion - description</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Objectif principal</b>	<b>Spécialité</b>
<i>RESp</i>	<b>Réseau de plaine ou de paysage agricole ouvert</b> Paysages agricoles ouverts pauvres en structures dans les régions de plaine.	Mettre en réseau	Mise en réseau ciblée au moyen de biotopes-relais de grande taille complétés d'un réseau dense de SPB distantes de 100 m max.	Biotopes-relais (zones centrales) d'au moins 30 ares
<i>REScp</i>	<b>Réseau de collines ou de pente</b> Vastes zones avec hameaux ou fermes isolées dans lesquelles les éléments structurels autres que les arbres isolés et les arbres fruitiers haute-tige à proximité des agglomérations sont généralement clairsemés.	Mettre en réseau	Mise en réseau ciblée au moyen de biotopes-relais de grande taille et mis en place le long des structures agricoles à distance max. de 100 m	Biotopes-relais (zones centrales) d'au moins 30 ares
<i>RESpop</i>	<b>Réseau dans paysages ouverts de prairies</b> Paysages ouverts de prairies des vallées alpines et du Jura, pauvres en structures et présentant peu ou pas de cultures.	Mettre en réseau	Mise en réseau ciblée au moyen de biotopes-relais de grande taille complétés d'un réseau dense de SPB distantes de 100 m max.	Biotopes-relais (zones centrales) d'au moins 30 ares
<i>ZCO<sub>rs</sub></i>	<b>Conservation d'un paysage riche en structures</b> En règle générale, il s'agit de petits périmètres morcelés déjà bien reliés. Les structures existantes forment une riche mosaïque de différents types d'habitats. Les versants sud sont de grande valeur écologique pour les reptiles et les papillons. Par conséquent, il y a lieu de diriger les contraintes d'exploitation comme par exemple la fauche tardive, en faveur d'espèces spécifiques.	Maintenir et améliorer	Maintenir les éléments existants et améliorer la qualité des SPB	On peut renoncer à la représentation des ZTlif ; niveau de pertinence des lisières situées dans les ZCO <sub>rs</sub> pour la mise en réseau : 1.
<i>ZCO<sub>vi</sub></i>	<b>Conservation de vignobles</b> Les vignobles sont des éléments qui structurent le paysage, en particulier le long des rives du lac de Biemme et du lac de Thoune. Ils fournissent des habitats pour de nombreuses espèces végétales et animales thermophiles.	Maintenir et améliorer	Maintenir les éléments existants et améliorer les habitats, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des vignobles	
<i>INVhum</i>	<b>Zone d'inventaire humide</b> Comprend les zones humides (bas-marais, hauts-marais) conformément aux inventaires cantonaux et fédéraux. Les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB ; prairies, pâturages ou surfaces à litière) sont à disposer en fonction du contrat d'exploitation passé avec le Service de la promotion de la nature (SPN).	Maintenir et agrandir	Empêcher tout intrant Aucune surface permettant l'épandage (PRPIN, PABOI), éléments : champs (JAFLO, JATOU, OSTA, BCUEX) et arbres (AFHTI, AFHTI).	ZTlif et ZTriv ne seront pas représentées.

<b>Abrév.</b>	<b>Notion - description</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Objectif principal</b>	<b>Spécialité</b>
<i>INVsec</i>	<p><b>Zone d'inventaire sèche</b></p> <p>Comprend les terrains secs conformément aux inventaires cantonaux et nationaux.</p> <p>Les SPB (prairies ou pâturages) sont à disposer en fonction du contrat d'exploitation passé avec le SPN.</p>	Maintenir et agrandir	Empêcher tout intrant Aucune surface permettant l'épandage (PRPIN, PABOI), éléments : champs (JAFLO, JATOU, OSTA, BCUEX)	ZTlif et ZTriv ne seront pas représentées. Fumure et protection phytosanitaire interdites à proximité des arbres
<i>ZCOinv</i>	<p><b>Conservation / zone tampon des inventaires</b></p> <p>Comprend les surfaces agricoles utiles attenantes aux terrains secs et zones humides mentionnés dans les inventaires cantonaux et nationaux ainsi qu'aux associations forestières spécifiques répertoriées dans l'inventaire des objets naturels en forêt du canton de Berne (IONF) qui sont liées aux terrains secs et zones humides.</p> <p>La ZCOinv comprend une bande d'une largeur de 200 m jouxtant la surface inventoriée. Des ZCOinv de 500 m max. sont également définies pour séparer les surfaces inventoriées avec habitats de même type (sec ou humide).</p>	Maintenir et promouvoir	Promouvoir l'interconnexion fonctionnelle des espèces et biotopes entre les surfaces inventoriées et réduire les intrants au moyen d'un aménagement ciblé de SPB éligibles aux contributions pour la mise en réseau	ZTlif et ZTriv ne seront pas représentées.
<i>ZTdiv</i>	<p><b>Zones tampons diverses et zones de protection communale</b></p> <p>Comprennent les petites réserves naturelles ainsi que les zones communales inventoriées.</p> <p>Les SPB (prairies ou pâturages) sont à disposer en priorité dans la zone tampon. Largeur 6 à 30 m</p>	Maintenir et mettre en place une zone tampon	Mettre en place une zone tampon Empêcher tout intrant Aucune surface permettant l'épandage (PRPIN)	ZTlif et ZTriv ne seront pas représentées.
<i>ZTlif</i>	<p><b>Zone tampon de lisière de forêt</b></p> <p>La zone tampon de lisière se trouve entre les terres agricoles exploitées intensivement et la lisière forestière. La lisière désigne la structure de transition entre la forêt et les terres ouvertes. Elle offre différents habitats à la flore et à la faune. Les ZTlif doivent préserver les lisières à grande valeur écologique. Elles doivent compléter l'écosystème forestier en tant que surfaces exploitées extensivement. Les lisières et leurs zones tampons sont des éléments linéaires dans le paysage cultivé. Elles sont très précieuses pour la mise en réseau de terres ouvertes avec les forêts. Les ZTlif doivent jouxter directement la lisière, au plus interrompues par des chemins naturels peu fréquentés. Largeur 6 à 30 m.</p>	Echanger, mettre en réseau	Mettre en place une zone tampon Augmenter la diversité des habitats Empêcher tout intrant	Aucune fumure dans les 6 premiers mètres depuis la forêt Surfaces herbagères d'au moins 6 mètres de large servant d'éléments de mise en réseau le long des lisières

<b>Abrév.</b>	<b>Notion - description</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Objectif principal</b>	<b>Spécialité</b>
<b>ZTriv</b>	<p><b>Zone tampon de rivière / ruisseau / lac</b></p> <p>Les cours d'eau et leurs berges, en tant qu'éléments linéaires au sein des paysages cultivés, remplissent d'importantes fonctions de mise en réseau. Les ZTriv sont situées entre la surface agricole utile exploitée intensivement et les cours / plans d'eau. Elles protègent les eaux de surface contre l'eutrophisation (intrants agricoles) et, en tant que surface extensives, complètent les écosystèmes des cours d'eau.</p> <p>Les ZTriv doivent être implantées directement le long des cours d'eau / plans d'eau, au plus interrompues par les chemins naturels à faible trafic. Largeur le long des cours d'eau de 6 à 30 m. Autour des plans d'eau (eaux stagnantes), il est pertinent d'étendre la ZTriv en fonction du terrain, des chemins, des parcelles, etc.</p>	Mettre en réseau de manière linéaire, valoriser	Mettre en place une zone tampon Empêcher tout intrant	Aucune fumure dans les 6 premiers mètres depuis l'eau ; si l'espace réservé au cours/plan d'eau est délimité, toute fumure est interdite. Surfaces herbagères d'au moins 6 mètres de large servant d'éléments de mise en réseau le long des eaux
<b>PRE</b> <i>102/153/205</i>	<p><b>Protection des ressources en eau</b></p> <p>Zone recouvrant la zone de protection des eaux souterraines (S1). Pour protéger l'eau potable, il convient de privilégier des cultures et modes d'exploitation nécessitant aussi peu d'intrants (engrais, produits phytosanitaires) que possible. En adaptant le mode d'exploitation, il est possible de créer des synergies entre la protection des ressources et la mise en réseau.</p>	Protéger, mettre en réseau	Eviter tout intrant, exploiter les synergies possibles	Aucune surface permettant l'épandage
<b>ZCOai</b>	<p><b>Conservation des prairies activement irriguées (Haute-Argovie)</b></p> <p>Zone contenant des surfaces régulièrement immergées et présentant, par conséquent, une proportion élevée d'éléments ligneux.</p>	Maintenir / mettre en réseau	Maintenir les éléments existants et améliorer la qualité des SPB	
<b>ZCOorch</b>	<p><b>Conservation des secteurs à orchidées (Chasseral et Trois-Vaux)</b></p> <p>Surfaces relevées sur le terrain, qui ne figurent pas dans les inventaires mais qui sont riches en orchidées de diverses espèces. Concerne les prairies et pâturages, mais aussi les vignes avec présence d'orchis à odeur de bouc.</p>	Maintenir et agrandir	Extensification	Aucune SPB permettant l'épandage (PABOI, PRPIN en particulier); Dans le vignoble, renoncement à l'herbicide ou utilisation très modérée, seulement entre les ceps.
<b>ZCOtar</b>	<p><b>Conservation du Tarier des prés (Chasseral)</b></p> <p>Une des dernières zones de reproduction de l'espèce dans le Jura se trouve dans le vallon de Saint-Imier, dans des prairies productives exploitées peu intensivement. Des mesures spécifiques sont prises pour améliorer sa reproduction.</p>	Maintenir	Régime de fauche compatible avec la reproduction du tarier des prés	Variante de fauche spécifique pour PREXT et PRPIN
<b>ZCOsec</b>	<p><b>Conservation des milieux secs (Chasseral et Trois-Vaux)</b></p> <p>Prairies et pâturages secs hors inventaires fédéraux ou cantonaux mais présentant une flore typique de ces milieux</p>	Maintenir et agrandir	Extensification	Aucune SPB permettant l'épandage (PABOI, PRPIN en particulier)

<b>Abrév.</b>	<b>Notion - description</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Objectif principal</b>	<b>Spécialité</b>
ZCOhum	<b>Conservation des milieux humides</b> (Chasseral et Trois-Vaux) Prairies et pâturages humides hors inventaires fédéraux ou cantonaux mais présentant une flore typique de ces milieux	Maintenir et agrandir	Extensification	Aucune SPB permettant l'épandage (PABOI, PRPIN en particulier)
ZCOmc	<b>Conservation des périmètres de mesures N16/AF Vallé de Tavannes et Moutier</b> (Trois-Vaux)	Maintenir		

### **Notion de périmètre d'intervention (Pint)**

Un Pint délimite une surface au sein de l'unité paysagère, respectivement du périmètre du projet, dans laquelle sont prises les mêmes mesures agroécologiques de conservation et de promotion des principales espèces cibles ou caractéristiques.